

[Amendements]

Le Comité Départemental de l'ANC 81 décide en réunion des amendements de la Charte Qualité pour l'Assainissement Non Collectif du Tarn afin de l'actualiser.

N°	CD ANC 81	Objet	Fiches
1	23-07-2009	Engagements des concepteurs : garantie décennale, libellé contrat.	D2,E1,E9
		Engagements des constructeurs, garantie décennale : libellé contrats	D2, E9
		Prorogation éligibilité d'un an pour entreprises en l'absence de fourniture d'attestation de conformité SPANC, au-delà : obligation dépôt nouvelle candidature et nouveau stage de formation	D2,P2